

Réf: Dossier N° 084097

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PHARMACIE ELISHAMA »

Siège social Abidjan, Marcory, GFCl, Lot MARCORY GFCl, Ilot
CENTRE COMMERCIAL

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 04/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARMACIE ELISHAMA »

Objet : VENTE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET PARAPHARMACEUTIQUES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, GFCl, Lot MARCORY GFCl, Ilot
CENTRE COMMERCIAL

Dirigeant(s) : Mme LATTE EPSE ANVO MIREILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01473 du 01/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08452/GTCA/RC/2022 du 01/03/2022

